

2, rue du 24-Septembre
CH-2800 Delémont

t +41 32 420 50 50
f +41 32 420 50 51
secr.sic@jura.ch

Delémont, le 25 mai 2012

Communiqué de presse

Pénurie prévisible de personnel soignant: le Jura engage une démarche novatrice pour trouver des solutions

Le Jura prend des mesures pour lutter contre la pénurie prévisible de personnel de soins qui touche également d'autres régions du pays. Le Gouvernement vient de confier un mandat externe afin d'évaluer précisément les besoins à venir et l'adéquation entre les formations proposées et les missions des institutions de soins. Il souhaite également que des mesures soient proposées afin de promouvoir et de valoriser les professions de la santé. L'approche jurassienne est novatrice car elle intègre l'ensemble des partenaires concernés (institutions, syndicats, Organisation du monde du travail (OrTra), Départements de la formation et de la santé) dans une démarche participative qui doit permettre de coller à la réalité du terrain des institutions de soins et de la formation, et répondre ainsi aux besoins de la population.

En 2010, le Gouvernement a chargé un groupe de projet de mener une étude, de proposer une planification des besoins et de trouver des solutions à la pénurie prévisible de personnel de soins dans la République et Canton du Jura. Le groupe de projet a déposé un rapport intermédiaire en décembre 2010; celui-ci proposait un renforcement des mesures dans les domaines de l'information/communication, des besoins des institutions, et des conditions cadres générales d'une part, et plus spécifiques d'autre part.

Suite au dépôt de ce rapport, le Gouvernement a décidé de faire évaluer par un pôle de mandataires les effectifs de personnel réels à venir, l'adéquation des métiers et des niveaux de qualification aux missions des institutions, ainsi que l'articulation entre ces profils d'équipes et diverses mesures à mettre en place en termes de formation et de ressources humaines; ceci afin que les institutions jurassiennes de soins disposent du personnel adéquat.

Le mandat vise plusieurs objectifs. Il s'agit d'abord de procéder à un état des lieux, d'identifier et de préciser les besoins quantitatifs des institutions en matière de personnel soignant, en particulier ce qui a trait aux CFC d'Assistant-e en soins et santé communautaire (ASSC). Ensuite, le mandat doit procéder à l'examen de la pertinence, du point de vue des milieux professionnels, des profils et modèles de formation actuellement proposés, proposer des mesures pour faciliter l'insertion professionnelle des personnes qualifiées au sein des institutions (intégration, association des différents profils de métiers) et étudier et proposer des mesures de promotion et de valorisation des métiers de la santé. Enfin, le mandat doit permettre de mettre en place, au moyen d'expériences pilotes, des modèles de collaboration et d'articulation des différents profils métiers, AFP ASA (Aide en soins et accompagnement), CFC d'ASSC et Bachelor en soins infirmiers HES, en y intégrant d'autres formations telles que CFC de GEI (Gestionnaire en intendance) ou CFC d'ASE (Assistant-e socio-éducatif-ve).

La phase de l'étude préliminaire vient de se terminer; elle fait l'objet d'un rapport circonstancié (cf. annexe), qui a été présenté à la presse le 25 mai 2012. Les résultats détaillés sont disponibles dans le rapport et ses annexes sur le site web du Service de la santé publique à l'adresse:

www.jura.ch/vps

Parallèlement, le groupe de projet a poursuivi sa réflexion sur les mesures à prendre et obtenu qu'une classe en formation duale (alternance entre entreprise et école) d'aide en soins et accompagnement (ASA) ouvre à la rentrée 2012. Il en ira de même pour une classe d'ASSC en dual à la rentrée 2013.

Personnes de contact:

Michel Thentz, Ministre de la Santé, des Affaires sociales, du Personnel et des Communes, tél 032/420 51 03

Elisabeth Baume-Schneider, Ministre de la Formation, de la Culture et des Sports, tél 032/420 54 03

Nicolas Pétremand, chef du Service de la santé publique, tél. 032 420 51 22

Gabriel Nusbaumer, président de l'OrTra jurassienne santé-social, tél. 079 786 88 28